Collège Georges David
86110 MIREBEAU

Mirebeau, le 17 septembre 2019

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PARENTS D'ELEVES

Veuillez trouver ci-joint le matériel nécessaire à l'Élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du Collège.

Ces représentants sont élus par tous les parents d'élèves (père et mère), les parents tuteurs ou familles nourricières, d'un ou plusieurs enfants scolarisés au collège.

Le bureau de vote est ouvert au collège le vendredi 11 octobre 2019 de 8h15 à 16h30. Les parents peuvent aussi voter par correspondance : *les élèves peuvent déposer les enveloppes dans une urne mise à disposition au secrétariat ce jour.*

Par correspondance, les parents votent de la façon suivante :

-1°/ Mettre le bulletin dans l'enveloppe BLEUE qui ne doit porter **aucune inscription ou marque d'identification sous peine de nullité de vote. (Il ne faut rayer aucun nom sur la liste, ni en ajouter sous peine de rendre le vote nul.)**

-2°/ Mettre l'enveloppe BLEUE, cachetée, dans l'enveloppe BLANCHE et inscrire au dos

le nom et prénom de l'électeur
l'adresse
le nom et prénom de l'élève, sa classe
et la signature de l'électeur

Tout pli ne portant pas ces renseignements sera déclaré nul.

Les enveloppes devront parvenir par courrier ou déposée au collège :
8, place du 08 mai 1945
86110 MIREBEAU
au plus tard le vendredi 11 octobre 2019 avant 16h30

Ci-joint :
- le bulletin de vote
- la profession de foi de chaque liste
- une enveloppe blanche
- une enveloppe bleue

Les enveloppes de vote seront mises dans l'urne, au fur et à mesure de leur arrivée. Cette urne sera ouverte par les assesseurs des représentants de parents d'élèves au moment du dépouillement, le vendredi 11 octobre 2019 à partir de 16h30.

COLLEGE GEORGES DAVID 86110 MIREBEAU
La Principale
E. BERNA

La Principale,
Emmanuelle BERNA